



**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation 18 mars 2011
Date d'affichage 8 AVR. 2011
Date de séance 25 mars 2011

L'an deux mille onze, et le vendredi vingt cinq mars à huit heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Ronald TUMAHAI.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	23
Procurations	8
Votants	31
Pour	31
Contre	0
Abstention	0

OBJET :

Attribuant une subvention à la coopérative scolaire de l'école primaire PUNAVAI Plaine.

MAIRIE DE PUNAAUIA			
Arrivée le - 8 AVR. 2011			
N°			
SERVICE		EXECUTION	
Jeun			
S	N	U	TTU
(s rép)	(30j)	(7j)	(3j)
ELUS			
1) Projet de rép. 2) Eléments de rép. 3) Rép. directs 4) Suite à donner 5) info			

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux.

Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration
TUMAHAI Ronald	X		
ROHI Laurent	X		
POMMIER Aitu	X		
BARFF Oscar		X	POMMIER Aitu
TURQUEM née TUPAI Sandrine		X	ARO Dylma
ARO Dylma	X		
SALEM née STEIN Marie-Thérèse	X		
TEPAVA Wilhelm	X		
BLANCHARD Moana	X		
HARUA née TEHETIA Monette		X	MANEA Tania
MANEA Tania	X		
TEISSIER née PAHOA Berthe		X	ROHI Laurent
VILLERET née LY WA UT Clothilde	X		
TAEA Louis	X		
LEVAUDI Franck	X		
NATUA née FULLER Hélène	X		
RICHERD née BAMBRIDGE Bellinda	X		
CHING Yves	X		
TEKIAVAITOUA née ARAPA Chantal		X	
VAN BASTOLAER Gustave	X		
AH LO Victor	X		
RUA Antoine		X	TUMAHAI Ronald
LISSANT Simplicio		X	
TEURU née TAIARUI Marie-Rose	X		
MAITI Mareta	X		
TUMAHAI Hina		X	BAMBRIDGE-RICHERD Bellinda
ATAE Layana		X	Yves CHING
BERTHOLON Nicolas		X	
ATENI née TAPARE Marie	X		
BOOSIE-HAERAAROA née NATUA Auxilia	X		
MARAMA née TEFAAFANA Claire		X	
CRIDLAND Johnes		X	HOWELL Patrick
HOWELL Patrick	X		
TETARIA Charles	X		
HONG née THOMPSON Madeleine	X		

Formant la majorité des membres en exercice.

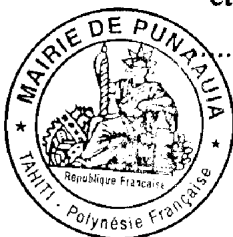
- VU la loi n° 71/1028 du 24 décembre 1971 relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, modifiée par la loi organique 2007-223 du 21 février 2007 puis par la loi organique n° 2007-1719 du 07 décembre 2007 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 05 octobre 2007 rendant applicable les dispositions du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- VU les articles L 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
- VU la demande formulée par la coopérative scolaire de l'école primaire PUNAVAI plaine ;
- VU les échanges entre la commune de PUNAAUIA et la commune de DUMBEA, dans le cadre de leur jumelage ;
- VU les inscriptions budgétaires ;
- Considérant que la fête de DUMBEA sera l'occasion de fêter les 20 ans de jumelage entre les deux communes ;
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ;
- En sa séance du 25 mars 2011;


ADOpte

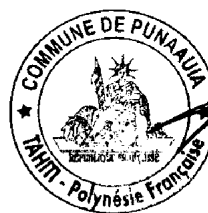
- Article 1** – Est accordée, pour l'année 2011, à la coopérative scolaire de l'école primaire PUNAVAI plaine une subvention d'un montant de 1.100.000 F CFP (UN MILLION CENT MILLE FRANCS).
- Article 2** – La dépense est imputable au budget communal, exercice 2011, chapitre 65, article 6574 de la section de fonctionnement.
- Article 3** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 4** – Le Maire et le Receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 25 mars 2011,
Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Acte rendu exécutoire
Après envoi en prévision le :
8 AVR. 2011
et après publication, affichage ou
notification de :
8 AVR. 2011



Le maire

R. TUMAHAI



Le Maire,


R. TUMAHAI



Conseil municipal – Séance du 25 mars 2011

Rapport de présentation

Objet : *Délibération n° 28/2011 du 25 mars 2011 attribuant une subvention à la coopérative scolaire de l'école primaire PUNAVAI Plaine*

L'école primaire de PUNAVAI plaine organise un déplacement sur la Nouvelle-Calédonie du 15 au 29 avril 2011 avec 10 élèves de CM2 et 1 accompagnateur.

Ce séjour éducatif contribuera à améliorer l'apprentissage de ces enfants en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel et culturel du pays visité. Il va fournir un champ de découverte beaucoup plus large aux élèves puisqu'ils vont pouvoir à l'occasion de ce voyage pratiquer des activités sportives variées, échanger avec de jeunes calédoniens et découvrir une culture et des coutumes différentes.

De même ces enfants participeront, dans le cadre des festivités de DUMBEA le 23 et 24 avril, aux différentes animations proposées.

La coopérative scolaire de l'école primaire PUNAVAI plaine demande une subvention d'un montant de **1.100.000 F CFP** pour être en mesure de mener à bien son projet de déplacement en Nouvelle-Calédonie.

Tel est l'objet du présent projet de délibération soumis à l'examen du Conseil municipal.